



Le gouvernement canadien bafoue la trêve olympique

Par [Martin Hébert](#)

Mondialisation.ca, 03 mars 2010

Centre de ressources sur la non-violence 3
mars 2010

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [AFGHANISTAN](#)



Le Premier ministre Stephen Harper et la flamme olympique (Jeux olympiques 2010 de Vancouver).



Le Premier ministre Harper avec les troupes canadiennes en Afghanistan.

En prévision de chaque année olympique, le protocole veut que le pays hôte en appelle au reste du monde à respecter l'une des traditions les plus centrales aux idéaux olympiques : l'*ekecheiria*, la Trêve olympique. Depuis 1993, cet appel prend la forme d'une résolution présentée devant l'Assemblée générale de l'ONU. Le 19 octobre 2009, c'était au tour du Canada de se présenter devant l'Assemblée Générale de l'ONU pour se faire le porte-voix de cet idéal. Le gouvernement fédéral ayant reculé devant cette responsabilité olympique fondamentale, c'est le Premier Ministre de la Colombie Britannique Gordon Campbell qui s'est présenté devant l'ONU pour soumettre cette résolution « au nom de la province hôte ».

C'est ainsi que le Canada est devenu le pays parrain d'une résolution qui « somme les pays membres d'observer, dans le cadre de la Charte de l'ONU, la trêve olympique, individuellement et collectivement, durant les XXIe Jeux Olympiques d'hiver et les Xe Jeux Paralympiques d'hiver » (Article 1, Résolution 64/2)

Pendant que les médias étaient occupés à compter les médailles récoltées par le pays et à se demander si le Canada remporterait la « médaille des jeux verts », il semble que personne ne se demandait si le gouvernement canadien s'acquittait de son rôle le plus fondamental en tant que nation hôte : faire la promotion de l'idéal de paix qui est le sens même des Jeux Olympiques. La question avait été jugée si importante il y a trente ans, qu'elle a mené le Canada et ses alliés à boycotter les jeux de Moscou en protestation contre la présence soviétique en territoire afghan. Malheureusement soumettre le Canada aux mêmes critères moraux en 2010, aurait été franchement gênant pour le pays hôte.

Pendant que les Canadiens avaient les yeux rivés sur le petit écran à regarder les jeux, l'une des plus grandes offensives menées par les forces américaines, britanniques et canadiennes depuis 2001 battait son plein en Afghanistan. Pour qui prend la peine de convertir les heures locales d'un fuseau horaire à l'autre, il est facile de constater que le début des cérémonies d'ouverture des jeux, soit le 12 février 2010 à 18h00, heure de Vancouver, correspond, à une

ou deux heures près, aux premières salves de l'Opération Mushatarak. Non seulement cette opération de 15 000 hommes lancée aux petites heures du matin le 13 février, heure de Kaboul, coïncide-t-elle presque parfaitement avec l'amorce des jeux de Vancouver, mais la fin de cette « offensive de deux semaines » annoncée par l'Association France Presse le 27 février, et reprise à travers le monde par d'autres agences de presse, correspond à la clôture des jeux olympiques.

Les États-Unis ont fait l'histoire en 2002 en devenant la première nation hôte à être en guerre au moment de la tenue des Jeux Olympiques d'hiver. Le Canada et ses alliés en Afghanistan ont renchéri non seulement en refusant la trêve olympique, mais aussi en participant délibérément à la planification d'une offensive brutale dont l'amorce a été cyniquement prévue pour coïncider avec le début des jeux. Profiter du fait que l'attention des Canadiens est tournée vers les olympiques pour mener une telle escalade n'est rien de moins qu'une honte. « En respectant la Trêve olympique, nous favoriserons la paix et la compréhension », déclarait le Ministre d'État délégué aux sports Gary Lunn sur le site du Ministère des affaires étrangères du Canada en octobre 2009. Mais c'est le directeur général du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, John Furlong, qui s'est exprimé avec le plus d'éloquence sur la question lors de son discours devant l'Assemblée Générale de l'ONU préalable au passage de la résolution sur la Trêve Olympique de 2010 : « Pour que les jeux aient un sens vrai et durable aux yeux de tous ceux qui seront touchés par eux, nous devons assurer un legs humain, un legs qui utilisera le pouvoir du sport afin de transformer l'esprit d'une nation, voire de la communauté mondiale ».

En ce jour de clôture des Jeux Olympiques de Vancouver, je pense aux habitants de la région de Marjah. Ils ont passé les deux dernières semaines à être pilonnés dans l'indifférence. Pour eux, le legs humains de la Trêve olympique de 2010 se compte en morts et en blessés. Eux aussi ont été les hôtes du Monde durant ces deux semaines. Eux aussi ont vu les uniformes des Canadiens, des Américains, des Britanniques et des Estoniens défiler dans leur ville. Il y a fort à parier, par contre, que la mémoire qu'ils conserveront de la Trêve olympique de 2010 sera noire plutôt que dorée...

Martin Hébert : Anthropologue et Vice-président du Centre de ressources sur la non-violence

La source originale de cet article est Centre de ressources sur la non-violence
Copyright © [Martin Hébert](#), Centre de ressources sur la non-violence, 2010

Articles Par : [Martin Hébert](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca